

MARIE-GALANTE

UN PROJET AMBITIEUX

POUR UNE ÎLE DURABLE

Véritable perle des Antilles, Marie-Galante est une petite île paradisiaque pour ses 11 000 habitants et ses nombreux touristes. Aujourd'hui, Marie-Galante souhaite s'engager dans la transition écologique et la croissance verte en portant un ambitieux projet de Démonstrateur industriel pour la Ville durable. Il fut d'ailleurs le seul projet d'outre-mer lauréat en 2016 de l'appel à projet lancé par l'Etat.

Il s'appuie sur une double transition, énergétique et numérique. Cette transition permettra une agriculture, un habitat et un tourisme durables et proposera un modèle de sobriété énergétique. Elle favorisera le développement d'entreprises locales innovantes, une meilleure cohésion sociale et la création d'emplois. Ce projet global et novateur est accompagné par l'Etat et avec des soutiens européens.



LES PARTENAIRES DU PROJET



Le bâtiment de la Communauté de Communes de Marie-Galante à Grand-Bourg

Contacts

contact@marysecoppet.com
marie-galante@cnr.tm.fr

MARIE GALANTE

ÎLE DURABLE

Un projet de démonstrateur industriel pour la **ville durable**



UN PROJET GLOBAL

DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ET NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE



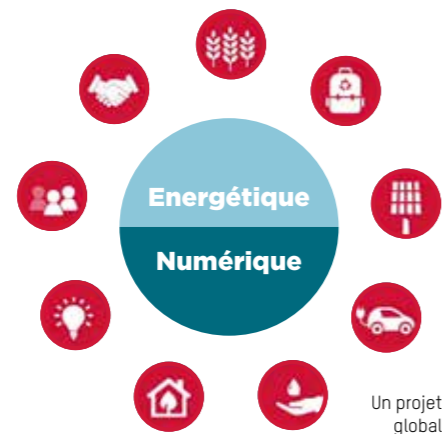
Port et ville de Grand-Bourg

IL VISE PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Apporter l'autonomie énergétique 100 % alimentée en énergies renouvelables locales, et favoriser la mobilité durable
- Rendre les infrastructures locales résilientes au changement climatique et éco-conçues
- Diversifier l'agriculture et valoriser une production raisonnée et rentable pour proposer des produits bio et de qualité en soutien notamment aux cultures traditionnelles
- Créer un centre de ressources et de compétences numériques
- Promouvoir l'économie circulaire et un tourisme durable, moteur de la sauvegarde de l'environnement exceptionnel de l'île
- Créer de nouvelles activités qui contribuent à l'attractivité de l'île et à la création d'emplois locaux durables
- Former les jeunes marie-galantais aux métiers de demain, en particulier ceux liés à la transition écologique et solidaire



Récolte de cannes à sucre sur Marie-Galante



Un projet global

FAIRE DE MARIE-GALANTE LE 1^{ER} TERRITOIRE INSULAIRE DES DOM-TOM AUTONOME EN ÉNERGIE D'ICI 2020

Aujourd'hui, sur Marie-Galante, plus de 2/3 de l'énergie consommée est importée de Guadeloupe avec un mix électrique carboné à plus de 85 %. Le projet conçu par CNR vise l'autonomie énergétique de l'île via un mix énergétique 100 % renouvelable, local et économiquement compétitif. Il répond aux orientations posées pour les DOM par la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.



Mobilité électrique alimentée par des énergies renouvelables locales



Mobilité électrique durable

IL PASSE PAR :

- L'élaboration d'un schéma de développement d'actifs de production (éolien, photovoltaïque, biomasse locale) et de stockage d'électricité renouvelable
- L'adoption de mesures de maîtrise de la demande en énergie et de leviers de flexibilité de la consommation
- La mise en place d'une centrale virtuelle et d'un réseau électrique intelligent pour piloter production et consommation. Ce dispositif flexible garantit une sûreté de fonctionnement du réseau
- La réalisation d'infrastructures de recharge en électricité renouvelable pour des véhicules électriques et pilotées à distance par la centrale virtuelle afin de favoriser la mobilité durable



Modèle pour l'autonomie énergétique de Marie-Galante

UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE

Un partenariat public-privé associe la Communauté de Communes de Marie-Galante et CNR pour investir et partager la création de richesse. La réalisation du projet se fera en partenariat avec les parties prenantes locales.



Modèle collaboratif entre CNR et ses partenaires

UN MODÈLE DÉCLINABLE

CNR est prête à accompagner d'autres territoires insulaires dans leur projet de ville durable



QUI EST CNR ?

CNR, la Compagnie Nationale du Rhône, est le premier producteur français d'électricité exclusivement renouvelable et aménageur des territoires traversés par le Rhône.

Elle a reçu de l'État, en 1934, la concession du Rhône pour l'aménager et l'exploiter selon 3 missions solidaires : produire de l'hydroélectricité, faciliter la navigation et favoriser l'irrigation et les autres usages agricoles. CNR a ainsi construit 19 aménagements sur le Rhône et ouvert

la voie navigable de Lyon à la Méditerranée. Depuis 2006, CNR s'est diversifiée dans la production éolienne et photovoltaïque. Engagée dans la transition énergétique, CNR se positionne comme un laboratoire des énergies du futur. Lors de la COP 21, CNR a pris 9 engagements en faveur de la transition énergétique et le climat. Sa présidente, Elisabeth Ayraut a présenté le projet de Marie-Galante à la Cop 22 de Marrakech en 2016 à l'invitation de la Commission européenne.

